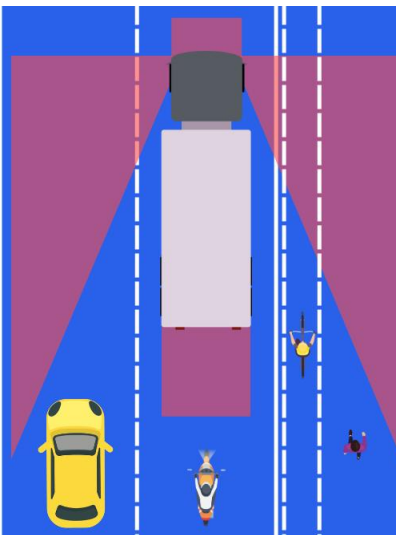


# Prenez vos distances avec les angles morts



## L'AWSR MET EN LUMIÈRE LE DANGER INVISIBLE DES ANGLES MORTS

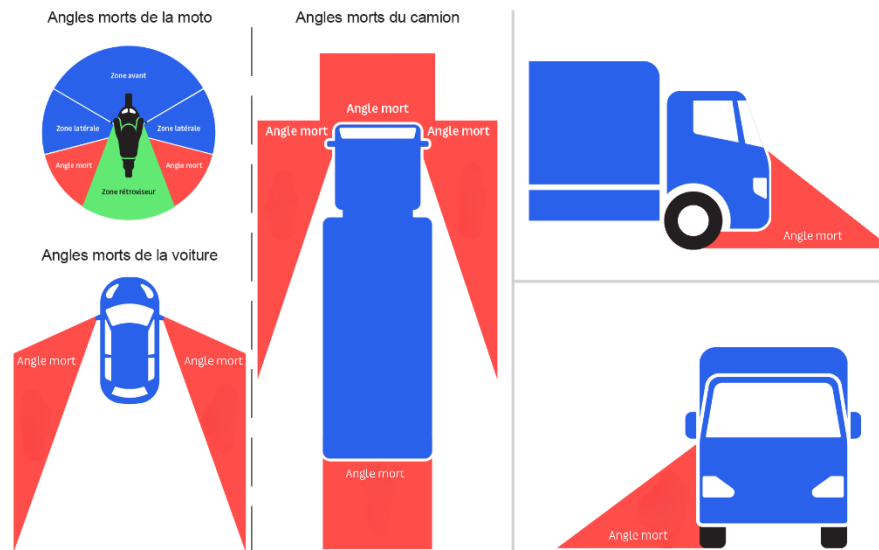
Chaque année, les angles morts des véhicules sont à l'origine d'accidents de la route, parfois mortels. Ces zones, invisibles pour les conducteurs, peuvent pourtant cacher des vies.

Pour sensibiliser les usagers à cette réalité, l'AWSR lance une nouvelle campagne de sensibilisation, qui débute ce mardi à Charleroi par une action visuelle forte, destinée à rendre les angles morts visibles et impossibles à ignorer.

### Un risque accru autour des poids lourds

Les angles morts sont des zones autour d'un véhicule que le conducteur ne peut pas voir (ou très difficilement) ni directement à travers les vitres, ni indirectement à l'aide de ses rétroviseurs ou caméras. Leur taille et leur localisation exacte varient en fonction du type et des caractéristiques du véhicule.

Sur les camions, ces zones sont nettement plus étendues sur les côtés mais aussi à l'avant et à l'arrière, ce qui augmente les risques d'accidents, en particulier avec les piétons et les deux-roues.



## Des accidents chaque année

Chaque année, environ **425 accidents corporels impliquant un camion** sont recensés en Wallonie. Ils causent en moyenne 26 décès et font une quarantaine de blessés graves. Lorsqu'un poids lourd est impliqué **dans un accident mortel**, l'autre usager est un automobiliste dans près d'un cas sur deux (48 %) et **un usager vulnérable dans près de 4 cas sur 10 (38 %)**.<sup>1</sup> Même si la proportion exacte des accidents liés aux angles morts n'est pas connue, ce facteur joue certainement un rôle dans un nombre important de situations.

Une étude belge basée sur une analyse approfondie des accidents corporels impliquant des poids lourds avait d'ailleurs déjà montré que, parmi les accidents analysés, 1 accident sur 5 (20 %) était lié à une situation d'angle mort avec un usager vulnérable.<sup>2</sup>

Le scénario le plus fréquent concerne un camion qui tourne à droite et qui percute un cycliste circulant à proximité. Les phases de démarrage aux carrefours représentent dès lors des situations particulièrement risquées.

## Des aides technologiques utiles, sans remplacer l'attention du conducteur

Les camions modernes disposent de nombreux rétroviseurs couvrant une partie importante de l'espace autour de la cabine. Depuis 2024 en Europe, les nouveaux poids lourds mis en circulation doivent en outre être dotés d'un système d'information d'angle mort, qui alerte le conducteur

<sup>1</sup> Moyenne 2020-2024

<sup>2</sup> Temmerman P, Sloomans F, Lequeux Q. (2016) Les accidents impliquant des camions – Phase 1 – Étendue du problème, revue de littérature, analyse des données d'accidents et enquête. Bruxelles, Belgique : [IBSR](#)

lorsqu'un usager se trouve dans une zone à risque. Une autre évolution est attendue en 2029 pour les nouveaux véhicules lourds mis en circulation, qui devront répondre à des exigences renforcées pour améliorer la visibilité directe du conducteur. La réglementation imposera qu'une partie suffisante de l'environnement autour du camion puisse être vue directement depuis la cabine afin de réduire les zones non visibles autour du véhicule.

En ce qui concerne les voitures, de nombreux modèles proposent également un système de surveillance des angles morts, mais celui-ci n'est pas obligatoire. Selon un sondage de l'AWSR<sup>3</sup>, seuls **3 automobilistes wallons sur 10 déclarent disposer de ce système dans leur véhicule**. Celui-ci est perçu comme ayant un impact positif sur la sécurité, tant pour les occupants du véhicule que pour les autres usagers. Parmi les automobilistes équipés, la majorité (78 %) indique d'ailleurs que ce dispositif leur a déjà permis d'éviter une situation dangereuse.

Ces systèmes améliorent sans aucun doute la sécurité mais ils ne sont pas infaillibles, et ils ne remplacent pas l'attention du conducteur qui demeure indispensable. C'est pourquoi la sensibilisation des usagers reste essentielle pour limiter les risques.

### **Ce mardi à Charleroi, l'AWSR donne vie aux angles morts**

Ce mardi, l'AWSR a installé un camion sur la place de la Digue, à Charleroi, afin de matérialiser concrètement ces zones qui échappent au champ de vision du conducteur.

Pour interpeller les passants, **l'artiste Oli-B** donne depuis ce matin littéralement vie aux angles morts de ce véhicule. À l'aide d'une structure en bois symbolisant ces espaces, il réalise une œuvre en direct, dans son style coloré et expressif. Les passants peuvent prendre place dans le véhicule pour constater qu'il est impossible de voir l'entièreté de l'œuvre, même avec des rétroviseurs bien réglés.

Ces zones habituellement ignorées deviennent ainsi de véritables œuvres d'art, porteuses d'un message fort : **dans les espaces que le conducteur ne voit pas, il peut pourtant y avoir des personnes, de la vie**. L'action se poursuivra jusqu'à 18h.

### **Une campagne pour inviter à prendre ses distances**

Cette action s'inscrit dans une campagne plus large menée en juin et juillet en Wallonie qui invite les usagers à « **prendre leurs distances avec les angles morts** ». Elle sera relayée sur les réseaux sociaux à travers une vidéo de l'action menée ce jour à Charleroi, accompagnée de témoignages de passants, ainsi que via des vidéos diffusées sur les écrans de plusieurs stations-service en Wallonie.

L'objectif est de rappeler l'existence et l'étendue des angles morts, les risques qu'ils représentent, et de diffuser des conseils afin de limiter les situations à risque.

---

<sup>3</sup> 1.000 répondants

### Quelques conseils

- A pied, cherchez toujours le regard des conducteurs avant de traverser. Évitez de vous trouver ou de traverser trop près d'un poids lourd (en particulier devant ou derrière le véhicule). Dans un angle mort, vous pouvez être invisible pour le conducteur.
- En voiture ou à moto, si vous devez doubler ou vous insérer devant un camion, gardez vos distances, indiquez clairement vos intentions et positionnez-vous rapidement en dehors des zones d'angles morts.
- A vélo, ne dépassez pas un camion à l'approche d'un carrefour, même si celui-ci n'a pas activé son clignotant pour tourner, et ne vous arrêtez jamais dans l'angle mort d'un camion immobilisé au feu rouge.
- Au volant, vérifiez toujours le bon réglage et la propreté de vos rétroviseurs et des systèmes d'aide à la détection (caméras, capteurs...). Vérifiez vos angles morts, en jetant un coup d'œil par-dessus votre épaule avant de changer de bande, d'effectuer une manœuvre ou d'ouvrir la portière.
- **Comment bien régler ses rétroviseurs ?**

Le réglage doit toujours se faire assis au volant, en position de conduite normale. Le rétroviseur intérieur doit offrir une vue complète de la vitre arrière. Les rétroviseurs extérieurs doivent être réglés de façon à n'apercevoir qu'une petite partie de la carrosserie (l'aile arrière) du véhicule dans le coin inférieur du miroir. Le reste du champ visuel doit être consacré à la route. Des rétroviseurs bien réglés permettent de réduire au maximum les angles morts mais ne les éliminent pas totalement.

[DECOUVRIR LA CAMPAGNE](#)

Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

### Contact Presse

Belinda DEMATTIA

0498/048.361

[belinda.demattia@awsr.be](mailto:belinda.demattia@awsr.be)

[www.awsr.be](http://www.awsr.be)

